



**Diplôme d'Université
"Etude de la Francophonie et de la Mondialisation"**

Année universitaire 2005-2006

**DOSSIER
DE CANDIDATURE**

**Date limite de dépôt des dossiers :
Mercredi 22 février 2006**



**Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation
Université Jean Moulin Lyon 3**

1, rue de l'Université – 69007 Lyon – BP 0638 – 69239 Lyon Cedex 02

Tél. : (33)4 78 78 73 73 - Télécopie : (33)4 78 78 73 74

Adel : iframond@univ-lyon3.fr

<http://iframond.univ-lyon3.fr>

SOMMAIRE

● <i>Conditions de candidature et d'admission</i>	Page 3
● <i>Dossier de candidature</i>	Page 4
● <i>Calendrier</i>	Page 4
● <i>Renseignements personnels</i>	Page 5
● <i>Parcours académique</i>	Page 6
● <i>Parcours professionnel</i>	Page 7
● <i>Autres renseignements</i>	Page 8
● <i>Budget prévisionnel, à titre indicatif</i>	Page 9
● <i>Acceptation des conditions d'examen</i>	Page 10
● <i>Accusé de réception de votre dossier</i>	Page 11

► **Pour tout renseignement**

Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation

Direction des Etudes

Université Jean Moulin Lyon 3

1, rue de l'Université - BP 0638 - 69239 Lyon Cedex 02

Téléphone. : (33)4 78 78 73 73 - Télécopie : (33)4 78 78 73 74

Adel : iframond@univ-lyon3.fr

<http://iframond.univ-lyon3.fr>

CONDITIONS DE CANDIDATURE ET D'ADMISSION

Le Diplôme d'Université "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation" est un diplôme de troisième cycle ouvert aux candidats français et étrangers, et pour ces derniers plus particulièrement à ceux provenant des pays francophones :

► SOIT

titulaires d'un des diplômes suivants :

- diplôme français de master ou de maîtrise sanctionnant au moins quatre années d'études après le Baccalauréat,
- diplôme d'ingénieur figurant sur la liste officielle des écoles agréées,
- diplôme d'Ecole de Commerce,
- diplôme de pharmacien et de médecin,
- diplôme français ou étranger admis comme équivalent par la commission ad hoc.



SOIT

- disposant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années à un poste de responsabilité, sous réserve de la validation de leurs acquis professionnels par un jury ad hoc.



LA PROCÉDURE D'ADMISSION EST LA SUIVANTE :

- La sélection des participants s'opère sur titres, en fonction de la qualité du dossier universitaire et sur examen du dossier de candidature par le Jury.
- Les candidats étrangers devront pouvoir attester de leur connaissance du français, qui éventuellement, pourra faire l'objet d'un test sur place, avant la sélection des dossiers par l'Université Jean Moulin – Lyon 3. Cette disposition ne s'applique pas dans les cas suivants : étudiants étrangers originaires d'un pays où le français est la langue officielle, étudiants étrangers ayant effectué au moins un an d'études supérieures en France, et ayant obtenu un diplôme de second cycle ou de niveau équivalent, étudiants étrangers ayant obtenu le diplôme supérieur de l'Alliance Française, étudiants étrangers titulaires du diplôme d'Etudes Universitaires françaises (DEUF) ou du diplôme d'introduction au droit français pour étudiants étrangers.
- Pour les candidats qui ne possèdent pas les diplômes permettant un accès de plein droit, l'admission est conditionnée par la validation de leurs acquis professionnels par un jury ad hoc et/ou par l'admission en équivalence de leurs diplômes.
- L'admission finale est décidée par le Président de l'Université Jean Moulin Lyon 3.

DOSSIER DE CANDIDATURE

LE DOSSIER DE CANDIDATURE DEVRA COMPORTER LES PIÈCES SUIVANTES :

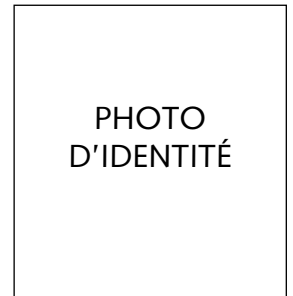
- ce dossier dûment rempli.
- la photocopie du ou des diplômes mentionnés ci-dessus.
- la photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile, à votre nom.
- 2 enveloppes (21 x 29,7 cm) autocollantes, mentionnant vos nom et adresse permanente.
- votre Curriculum Vitae.
- 5 photos d'identité.
- 1 fiche d'état civil et de nationalité ou à défaut un extrait d'acte de naissance.
- 1 lettre de motivation sur 2 pages recto maximum indiquant les raisons qui vous poussent à suivre l'enseignement de ce troisième cycle.
- S'il y a lieu, les attestations de votre (vos) employeur(s), précisant notamment les fonctions exercées, avec dates de début et éventuellement de fin.
- 1 chèque de 30 Euros, libellé à l'ordre de l'Agent Comptable de l'Université Jean Moulin - Lyon 3, pour participation aux frais d'envoi et frais annexes. Cette somme ne sera en aucun cas remboursée.
- si vous avez déjà été inscrit(e) dans une université française, merci de nous communiquer une photocopie des cartes d'étudiant (cela afin de réduire les délais administratifs d'inscription).

CALENDRIER

- **Dépôt du dossier de candidature :**
Mercredi 22 février 2006 au plus tard
Chaque pièce du dossier est indispensable
N.B. Pensez à vous renseigner rapidement sur les conditions d'obtention éventuelle de votre visa (les délais sont parfois longs).
- **Sélection des candidats :**
Après examen des dossiers, chaque candidat est informé par courrier du résultat de la sélection, par conséquent de son admission éventuelle, courant mars 2006.
- **Date de rentrée :**
Lundi 24 avril 2006 (réunion de prérentrée le vendredi 21 avril 2006)
- **Fin de la formation :**
Samedi 8 juillet 2006

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nom :
Prénom(s) :
Nom de jeune fille :
Date et lieu de naissance :
Nationalité :
Situation militaire :
Situation de famille :
Si vous avez déjà étudié en France :
• Numéro de sécurité sociale :
• Numéro INE :



Adresse personnelle :
.....
.....
Téléphone : Télécopie :
Adresse électronique (Adel) :

Etes-vous salarié(e) ? : Oui Non
Si oui, nature de l'emploi actuel :
.....
.....

Employeur :
Adresse professionnelle :
.....
Téléphone : Télécopie :
Adresse électronique (Adel) :

PARCOURS ACADÉMIQUE

ETUDES SANCTIONNÉES PAR UN DIPLOME

Etudes secondaires :

Nom de l'établissement :

Lieu :

Date d'obtention du Baccalauréat :

Série : Mention :

Etudes supérieures :

Année d'inscription : Intitulé du diplôme :

Etablissement :

Nationalité du diplôme : Date d'obtention :

Joindre une photocopie des diplômes

Dernier diplôme obtenu :

ETUDES COMPLÉMENTAIRES EFFECTUÉES (NON SANCTIONNÉES PAR UN DIPLOME)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

PARCOURS PROFESSIONNEL

Nom de l'employeur	Activité	Période et durée	Fonctions occupées

► **NB** : *Joindre les attestations d'employeurs, avec intitulés des fonctions exercées, dates de début et de fin, pour les cinq années précédentes*

AUTRES RENSEIGNEMENTS

- Quelle activité professionnelle ou quelle poursuite d'étude envisagez-vous après la formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Comment avez-vous connu cette formation :

Plaquette :

Lieu d'obtention :

Site internet :

Publicité :

Recherche personnelle :

Service formation de votre employeur :

Ancien étudiant d'Iframond

- Dans l'hypothèse où votre candidature serait retenue, comment pensez-vous pouvoir financer, totalement ou partiellement, vos frais de voyage, de scolarité et de séjour à Lyon ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BUDGET PRÉVISIONNEL

À TITRE INDICATIF, POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2005-2006

■ Frais annuels :	Euro
- Droits de scolarité et de formation:	850,00
- Frais d'envoi et frais annexes :	30,00
- Droits de bibliothèque :	26,00
- Médecine Préventive Universitaire :	4,57
- Droits de reprographie :	1,52
- Sécurité Sociale (si vous n'êtes pas ayant droit) :	186,00
- Mutuelle (facultative)	

■ Frais mensuels :	
- Logement (en résidence universitaire) :	200,00
- Repas :	152,00
- Transport :	50,00
- Téléphone :	23,00

A titre d'information, les étudiants étrangers peuvent généralement prétendre à trois types de bourse :

- Les bourses attribuées par le Gouvernement français.
Les demandes de bourse sont instruites par les services culturels des Ambassades de France à l'étranger ; pour plus d'information, consulter le Service culturel de l'Ambassade de France de votre pays ou le Ministère Français des Affaires Etrangères.
- Les bourses attribuées par le Gouvernement de votre pays d'origine. Dans certains pays, des organismes (fondations, établissements d'enseignement, ...) proposent également des financements. Pour plus d'information, consulter les services du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur dans votre pays.
- Les bourses attribuées par des organisations internationales ou des organisations non gouvernementales et en particulier les opérateurs francophones (AIF, AUF, AIMF). La liste de ces bourses est donnée dans le guide publié par l'Unesco : Etudes à l'étranger.
Les demandes de bourse doivent être présentées le plus rapidement possible. Nous vous engageons donc vivement à vous informer, dès réception du présent dossier, sur les possibilités d'octroi de bourse qui pourraient vous être offertes.

Par ailleurs, l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation dispose chaque année **d'un nombre très restreint de bourses** pour la prise en charge partielle des frais d'inscription, d'hébergement et de mobilité des étudiants étrangers. Les candidatures doivent être déposées au moment de l'inscription.

ACCEPTATION DES CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLOME D'UNIVERSITÉ « ETUDE DE LA FRANCOPHONIE ET DE LA MONDIALISATION »

La présence à tous les séminaires, conférences et sorties de groupe **est obligatoire** et sera contrôlée. Il en est tenu compte dans la notation.

Chaque séminaire fera l'objet d'une évaluation notée sur 20. Les notes obtenues donneront lieu à une moyenne dite «note de séminaire» qui tiendra compte de l'assiduité aux cours.

Le mémoire élaboré par l'étudiant sera noté sur 20 et donnera lieu à une soutenance devant un jury.

Pour obtenir le diplôme, il faudra avoir **la moyenne sur 20 tant à la note de séminaire qu'à la note de mémoire (sans compensation possible entre les deux).**

Tout étudiant ayant, pour la somme note de séminaire et note de mémoire, une note égale ou supérieure à :

- 13/20 obtient la mention «assez bien» ;
- 15/20 obtient la mention «bien» ;
- 17/20 obtient la mention «très bien».

Je soussigné(e).....déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions de délivrance du D.U. « **ETUDE DE LA FRANCOPHONIE ET DE LA MONDIALISATION** »

Fait à :

Le :

Signature :

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DE VOTRE DOSSIER

Année universitaire 2005-2006

Diplôme d'Université "Etude de la Francophonie et de la Mondialisation"

Le responsable de "l'Institut pour l'Etude de la Francophonie et de la Mondialisation",
Université Jean Moulin - Lyon 3, certifie avoir reçu le dossier de candidature de :

Veillez remplir correctement les données ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Cadre réservé à l'Administration :

Fait à Lyon, le :

Cet accusé de réception ne vaut pas reconnaissance de titre